

Bonjour à toutes et à tous, nous vous remercions de votre présence, ce soir

le documentaire qui va être projeté ce soir "Deux vies pour l'Algérie et pour tous les damnés de la terre" sera suivi d'un débat avec Monsieur Jean ASSELMEYER co-réalisateur de ce documentaire et qui nous fait le plaisir, d'être parmi nous, pour cette soirée -débat. Il est co-réalisateur de ce documentaire avec Sandrine -Malika CHARLEMAGNE.

Grâce à ce documentaire nous ferons connaissance avec Gilberte et William SPORTISSE. A plus de 70 ans ils ont dû quitter l'Algérie en 1994 sous la menace du Front islamique du salut.

Toute leur vie entière s'est consacrée au militantisme, à se battre, à croire coûte que coûte que l'humanité vaut la peine qu'on y consacre ses nuits, sa jeunesse, sa liberté et parfois sa vie.

Juifs algériens et communistes, ils ont traversé toutes les secousses du siècle. Torturés, emprisonnés, trahis, exilés mais jamais résignés.

Ce film est rendu très attachant par la manière dont cette femme et cet homme se racontent.

C'est un mélange d'optimisme et de colère tranquille qui teintent leur témoignage. On en sort avec une certitude : celle que la révolution peut être une histoire d'amour.

Ce documentaire est une ode à la compréhension entre les peuples d'origines ou de cultures différentes. C'est un hommage à ce couple dont l'enthousiasme, rassure et étonne encore.

Pour contextualiser la projection de ce documentaire, nous rappelons qu'il y a eu à nouveau cette année un rassemblement légitime, le 17 octobre 2025 sur le Pont Saint-Michel à Paris pour commémorer le crime d'état commis en plein Paris le 17 octobre 1961. En effet:

La guerre d'indépendance s'approchait de sa victoire quand, le 17 octobre 1961, un massacre a été perpétré par la police française à l'encontre des milliers d'Algériennes et d'Algériens qui manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu raciste qui leur avait été imposé par le gouvernement français de l'époque. Ce crime d'Etat demeure trop souvent occulté et trop rarement enseigné.

Nous protestons contre les odieuses déclarations de haine à l'encontre des Algériens exprimées par des responsables politiques, au premier rang desquels le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau. Elles traduisent la résurgence des pires idées racistes des tenantes et des tenants de l'Algérie française et des extrémistes criminels de l'O.A.S. que certaines et que certains cherchent à réhabiliter.

Nous protestons contre l'augmentation systématique des entraves à la circulation des personnes entre l'Algérie et la France et l'aggravation des conditions de séjour des Algériennes et des Algériens comme celle des autres exilées et exilés en France.

Nous demandons dans un souci de transparence sur notre histoire et de reconnaissance des faits, un accès libres aux archives de la guerre d'Algérie.

Nous demandons que la recherche sur ces questions historiques et mémorielles soit encouragée sans ingérence des pouvoirs politiques.

Nous demandons qu'afin de favoriser la transmission aux nouvelles générations, soit créé, en France, un musée national d'histoire du colonialisme et que soit équitablement enseigné cette période de notre histoire commune.

Un fait extrêmement grave a eu lieu à l'Assemblée Nationale. Le RN a obtenu une majorité sur un texte.

En effet, il y a eu le vote, le 30 octobre 2025, d'une résolution contre l'accord franco-algérien de 1968. Cette rupture du Front républicain du fait du soutien du groupe des Républicains et d'Horizons, illustre la normalisation dangereuse de la montée en puissance de l'extrême droite.

Les accords d'Evian de 1968 concernant les ressortissants algériens en France qui prévoient une libre circulation entre les deux pays. Toute une série de restrictions contemporaines et successives ont

progressivement mis en cause cette possibilité dans le domaine de l'immigration et a facilité cette nouvelle remise en cause des accords de 1968.

Sébastien Lecornu va jusqu'à appeler cela la "renégociation" de ces accords, tout en préparant de nouvelles restrictions à l'attribution de l'Aide Médicale d'Etat aux exilé.es sans papiers.

Il s'agit du premier texte du parti de Marine Le Pen approuvé par l'Assemblée Nationale et de plus, le sujet du texte voté renvoie à la longue tradition de défense de l'Algérie française par l'extrême droite.

Plus que jamais, il est temps de relever la tête et de faire bloc contre la banalisation de l'extrême droite.

Tout est fait pour laisser croire que les migrants algériens bénéficiaient de facilités, quand ils rencontrent, au contraire de nombreuses difficultés, comme les autres migrants en France.

L'Algérie colonisée pendant 132 ans sous domination coloniale française est devenue indépendante le 5 juin en 1962.

Il faut comprendre que le colonialisme est un système qui a enfermé les Algériens mais aussi les Européens d'Algérie.

La colonisation est un accaparement illégitime des terres .Elle est aussi:

Une succession de crimes contre l'humanité, de crimes de masse, de violences extrêmes que sont les violences de ce système colonial considérablement et fondamentalement injuste que l'on se doit de dénoncer comme toutes les situations coloniales.

On peut se poser la question de qui porte la responsabilité de cette colonisation. Un des problèmes est que l'on veut donner le sentiment que les Français d'Algérie portent cette culpabilité. . Alors que la réalité prouve que c'est bien la France en tant qu'Etat qui a choisi cette colonisation.

Et, tant que la France ne reconnaîtra pas ou ne fera pas ce travail de reconnaissance de responsabilités du fait colonial, du colonialisme en lui-même, cela aura pour conséquence délétère que beaucoup d'individus victimes du fait colonialiste porteront la culpabilité à la place du gouvernement français.

Je vous souhaite maintenant une bonne lecture de ce documentaire.

A tout à l'heure pour le débat.

Brigitte Suzeau
Présidente section Ligue des Droits de l'Homme d'AUXERRE